Publication des données personnelles

Par Batman

Bonjour,

Je me suis inscrit en tant qu'entrepreneur individuel au registre de commerce pour exercer le métier de livreur, finalement je n'ai pas pu travailler et après plus d'un an j'ai decidé de radier l'entreprise et arreter toute activité.

Malheureusement puisque l'entreprise est à mon nom, quand je le cherche sur internet je tombre sur certains sites (comme inforgreffe, societé.com, pappers etc.)publiant toutes les information du dossier dont mon nom complet et mon adresse de domicile puisque en étant livreur d'habitude on met uniquement l'adresse de domicile pour constituer l'entreprise.

Etant inquiet pour ma vie privée j'ai donc demandé à tous ces sites de supprimer mes données personnelles, sauf que même si l'insee a accepté ma demande, les autres sites me sortent des article du RGPD qui leur permettraient de publier toutes mes données.

Mes questions sont donc les suivantes,

Est-il possible de faire supprimer mes données personnelles de ces sites en ligne dont l'accès est publique?

Devrais-je contacter un avocat?

Quelles demarches dois-je suivre?

Merci d'avance pour votre aide,

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

En l'occurrence, il ne s'agit pas de données personnelles, mais des coordonnées d'une entreprise (individuelle) qui ont vocation à être à la libre disposition du public.

Même si l'entreprise a été radiée, son adresse reste diffusée par l'INSEE. Tous ces sites ont le droit de récupérer ces données et de les réutiliser.

Il faut commencer par demander à l'INSEE le changement du statut de diffusion au répertoire SIRENE :
[url=https://avis-situation-sirene.insee.fr]https://avis-situation-sirene.insee.fr[/url]

[url=https://www.insee.fr/fr/information/7456564]https://www.insee.fr/fr/information/7456564[/url]

Cela aura pour effet d'entraîner la mise à jour des données sur la plupart des sites au cours de la semaine qui suivra (testé et approuvé).

Si ça traîne, mettez-les en demeure de supprimer les données par courrier recommandé. Le répertoire SIRENE ne diffusant les coordonnées de feue votre entreprise, le site ne pourra plus prétendre utiliser des données publiques.

En cas de souci persistant, adressez-vous à la CNIL.